

Délibération n°2

*Objet : Convention
pour la collecte des
Films Agricoles Usagés*

Date de convocation :
18/09/2009

Date d'affichage :
18/09/2009

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
27

Nombre de votants :
27

L'an deux mille neuf,
le 1^{er} octobre à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, LUENGO, PALMIE, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs BENOIS, CALVET, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA.

Excusés : Mesdames FERRERO, LAFARGUE, PARCELLIER, Messieurs DUSSOCHAUT, GUTHMULLER, LEY, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur RESONGLES.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de renouveler l'opération de collecte des Films Agricoles Usagés cet automne. Il précise que dans le contexte économique, la filière ne peut pas s'équilibrer économiquement et il propose par conséquent d'apporter un soutien financier exceptionnel pour l'année 2009 estimé à environ 3 000 €.

Afin de bénéficier de soutiens financiers et d'organiser cette collecte, Monsieur le Président propose aux Délégués Syndicaux de l'autoriser à signer une convention avec ADIVALOR qui a pour objet de définir les principes et modalités de collaboration et les obligations respectives des parties en vue de la mise en œuvre de la collecte, du tri, du transport et de la valorisation des Films Agricoles Usagés.

Il donne lecture du projet de convention.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à signer cette convention avec ADIVALOR et de mettre en œuvre la collecte.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Accorde** un soutien financier exceptionnel à la filière de collecte des Films Agricoles Usagés en 2009,
- **Autorise** son Président à mettre en œuvre la collecte des Films Agricoles Usagés,
- **Autorise** son Président à signer la convention avec ADIVALOR,
- **Autorise** son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

– **ADOPTÉE** –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE